



Port de Dieppe, le 9 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le pont Colbert : les travaux préparatoires débutent

En prévision du chantier de restauration du Pont Colbert, Ports de Normandie va réaliser différents travaux préparatoires. D'une part, nous allons procéder, en coordination avec la Ville de Dieppe, à des aménagements du double rond-point du cours Bourbon afin de le sécuriser. D'autre part, nous allons préparer le terrain qui accueillera le pont durant ses travaux.

Le double rond-point du Cours Bourbon est situé sur le circuit de déviation routière du Pont Colbert. Lors de la phase test de juillet 2021, la circulation sur cette zone est passée de 1 400 véhicules/heure à 2 000 véhicules/heure et nos estimations laissent à penser que ce chiffre, toujours en heure de pointe, pourrait monter à près de 2 200. Le principe du double rond-point testé en 2021 avait donné satisfaction. Il est maintenant nécessaire d'améliorer la voirie sur cette zone et d'en sécuriser les conditions de circulation. Pour ce faire, nous allons :

- Procéder à une reprise de l'enrobé qui est assez endommagé et du réseau d'eaux usées et pluviales situé juste en dessous.
- Réduire la circulation au sein du double-giratoire à 2 X 1 voie et en augmenter le diamètre.
- Refaire le marquage au sol. En effet, ce double rond-point ne sera pas surélevé de manière à laisser la possibilité aux convois exceptionnels d'emprunter cet axe.

Il est à noter que les rails situés sur cette zone seront conservés afin de préserver la possibilité d'une desserte ferroviaire du port de Dieppe.

Ces travaux débuteront le 16 octobre prochain et devraient durer jusqu'à mi-novembre. Les impacts sur la circulation durant le chantier seront les suivants :

- L'accès au Cours de Dakar depuis le double giratoire sera fermé, néanmoins les commerces situés sur le Cours de Dakar resteront accessibles en passant par l'Avenue Normandie Sussex et l'Avenue Vauban.
- L'accès à la Zone Technique se fera via le Cours de Dakar (même circuit que pour les commerces) et celui au Quai du Maroc par l'entrée Nord.
- La circulation des convois exceptionnels pour le transport des pièces d'éoliennes sera maintenue autant que possible pour perturber le moins possible l'activité du port.
- Les lignes de bus resteront en service.

Le budget de cette opération est de 100 K€ (54 K€ Région Normandie / 27 K€ Département de Seine-Maritime / 9 K€ Dieppe Maritime / 10 K€ Ville de Dieppe).

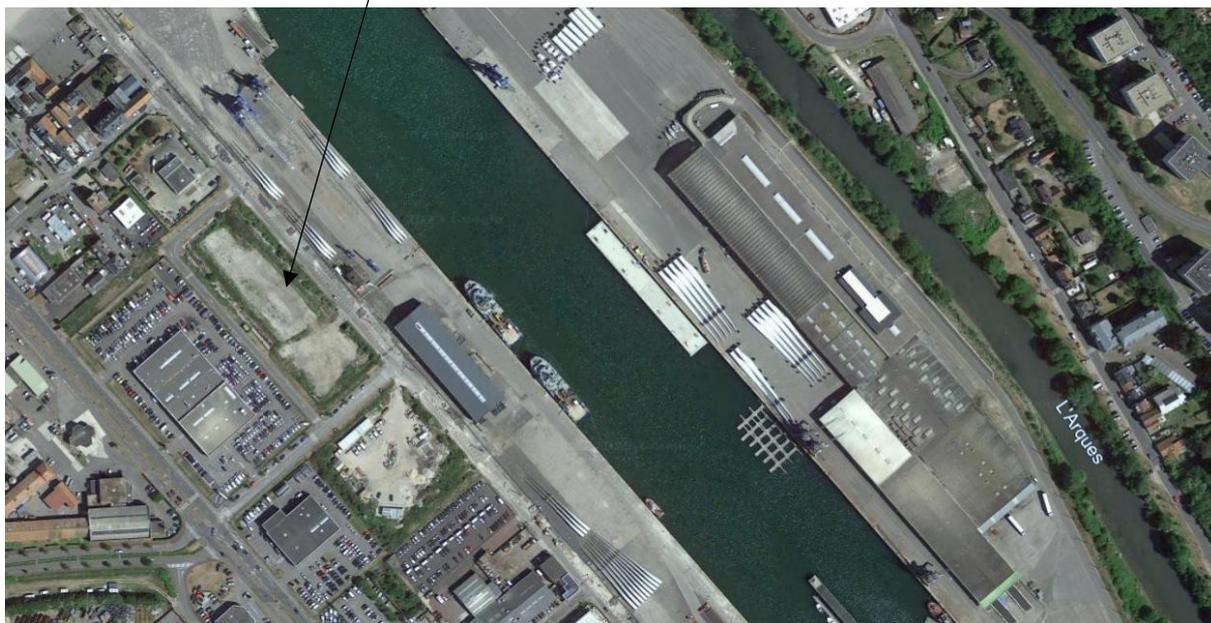
Création d'une plateforme de stockage du Pont Colbert

En parallèle Ports de Normandie va aménager le terrain situé entre les rues Marcel Abraham / Pierre Desjardins et le Cours de Dakar. L'objectif est d'en faire une plateforme de stockage

qui permette d'accueillir le Pont Colbert pendant les travaux de décapage (par grenailage), de réparation de la charpente métallique puis de remise en peinture. Ce terrain, actuellement en friche, va être drainé, terrassé et son sol sera compacté de manière à pouvoir supporter les 700 tonnes du pont ainsi que le poids des différents engins de restauration. Enfin, le terrain sera clôturé.

Budget de l'opération : 125 K€ (75 K€ Ports de Normandie / 50 K€ Région Normandie)

Le terrain où sera basé le Pont Colbert durant ses travaux de restauration



À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gerin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr